



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Kawartha Downs	Fraserville			
Date	Samedi 1 ^{er} septembre 2018	Heure de départ	19 h 00		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 9 : Nuageux (Temp : 24 °C)				
État de la piste	Courses 1 à 9 : Rapide (Variante 0 s.)				
Nombre de courses	9	Nombre de course de qualification	3 SC/BF/MW	Nombre total d'inscriptions	79/84
Paris mutuels	38 108 \$				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Coles, Sharla	Frenette, Ben

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Brenda Lane s'est présentée au bureau du juge pour un examen concernant le certificat de résultats d'analyse positifs (étiquette 4218216010) de méthylprednisolone (catégorie 4) pour le cheval « Talking Book » de la 8^e course du 4 août. Mme Lane a été trouvée coupable d'infraction aux règles de la CAJO 9.09 (b), 26.02.01, 26.02.02 et 26.02.03 (c). Elle a reçu une suspension complète de cinq jours (du 18 au 22 septembre) et une sanction pécuniaire de 500 \$ (SB 50924).

Courses :

- Kyle Forgie s'est retiré comme conducteur de trois courses.
- Le conducteur Clayton Graham du n° 5 « Casimir Patriot » ira au bureau du juge pour un examen de sa stimulation sur le droit concernant les règles de la CAJO 22.23.03 (a et b) (injustifiée et excessive) et 22.23.03 (a, b et c) (au-dessus de la tête, à plus de 90 degrés par rapport à la piste et à l'extérieur des limites du sulky). Rien à signaler.
 - Rien à signaler.

3. Rien à signaler.
4. Le conducteur Frederic Maine du n° 8 « Machal Angelo » a été averti concernant les règles de la CAJO 22.05.01 (d et h) (bousculer un autre cheval) après le poteau du quart de mille puisqu'il était situé à l'extérieur du n° 3 « You've Got Bankers (Ryan Guy). Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Les conducteurs Justin Turcotte du n° 5 « Four for Orr » et Nick Boyd du n° 6 « Big Sport » ont été averti qu'ils frôlaient l'infraction aux règles de la CAJO 22.23.03 (a et b) (au-dessus de la tête, à plus de 90 degrés par rapport à la piste). Rien à signaler.
7. Enquête sur le n° 4 « Sports Medicine » (Reg Gassien) qui a brisé l'allure à l'arrivée concernant la règle 22.27 de la CAJO (bris d'allure); le n° 4 a brisé l'allure après l'arrivée, donc aucune infraction. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Le conducteur Robert McMillan du n° 1 « Shania's Image » ira au bureau du juge pour un examen de sa stimulation sur le droit concernant les règles de la CAJO 22.23.03 (a et b) (au-dessus de la tête, à plus de 90 degrés par rapport à la piste et à l'extérieur des limites du sulky) et 22.23.04 (c) (garder les mains plus basses que la tête). Rien à signaler.

Réclamations : Aucune.